



Fonds Éco-Baleine ***pour la recherche et l'éducation sur les baleines du parc marin***

L'une des premières réalisations de l'Alliance Éco-Baleine est la création du Fonds Éco-Baleine pour le soutien des activités de recherche, de formation et d'éducation relatives aux activités d'observation en mer des baleines dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Cet engagement s'appuie sur l'un des principes fondamentaux du développement durable, selon lequel les utilisateurs d'une ressource ont la responsabilité d'en assurer la pérennité.

Le Fonds, alimenté par une contribution annuelle des entreprises d'excursion en mer membres de l'Alliance, est géré par la Fondation de la faune du Québec (FFQ). La FFQ est ainsi responsable de l'administration du Fonds, de la gestion des appels d'offres et de la sélection des projets qui seront soutenus par le Fonds.

Le comité d'orientation du Fonds est formé de cinq personnes, soit deux représentants des entreprises d'excursion en mer membres de l'Alliance, un représentant des gestionnaires du parc marin, un représentant du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) et un représentant de la FFQ. Ce comité a la responsabilité de développer les priorités et les stratégies de financement du Fonds suivant les principes et objectifs adoptés par les membres de l'Alliance. Le comité s'appuie sur les recommandations formulées dans le *Plan directeur du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*, le *Plan de gestion des activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent* et par les comités-conseils du parc marin.

Le Fonds soutiendra deux catégories d'activités : les activités de suivi et formation et les activités de recherche et développement. Annuellement, les fonds serviront en priorité à assurer la continuité des programmes de suivi et formation identifiés par le comité d'orientation. Les fonds supplémentaires seront attribués aux projets de recherche et développement suivant les processus de soumission et d'évaluation encadrés par la FFQ.

Un fonds, deux catégories d'activités

Suivi et formation : le **suivi** des activités d'observation en mer et des populations de baleines exploitées constitue une des bases de l'engagement écoresponsable qui permettra de mesurer l'efficacité des mesures de protection mises en place et d'adapter celles-ci à la lumière des informations scientifiques recueillies. Parallèlement, la **formation** du personnel navigant, capitaines et naturalistes, constitue une des meilleures stratégies pour assurer l'adhésion aux mesures établies pour limiter l'impact sur les baleines et rehausser la valeur éducative des excursions. Les programmes de suivi comme les programmes de formation continue sont des activités récurrentes et prioritaires nécessitant un engagement à long terme.

Recherche et développement : les activités de recherche sont nécessaires pour mieux comprendre l'état des populations de baleines visées par l'observation en mer dans le parc marin et la qualité des expériences proposées aux visiteurs s'embarquant pour une excursion en mer. L'acquisition de connaissances devrait être orientée vers le développement d'applications concrètes visant à limiter l'impact des activités d'observation en mer sur les baleines et à rehausser leur valeur éducative. D'une façon générale, ce type d'activité sera de nature non récurrente et de durée déterminée.